



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SIEBAG

2025-01-08-2

Département du Gers

SIEBAG –Nombres de membres: 47

Afférents au Comité Syndical: 47

Présents: 27

Qui ont pris part à la délibération: 27

*Date de convocation : 28/03/2025
(Cas de force majeure, incendie sur Riscle)
Date deuxième convocation :08/04/2025
Application de l'article L2121-17 du code général des
collectivités territoriales (défaut de quorum)
Date de troisième convocation : 17/04/2025*

Séance du mercredi 23 avril 2025 à 20 h 30 à RISCLE

Présents : BASTROT P-BRUMONT J-BUFFALAN JL-BUREAU B-CAPBERN P-PUJAU JL-CORNU F-COURALET C-DUBICQ A-DARTIGUES P-DEHEZ G-DUFFER S-FORT C-GARRALON H -JEGUN C -DOUSSE R-LALANNE G-LANGLADE C-LECERF M-FITAN P-MASSAROTTO S-DUPEYRON C-REON E-RIBAUT P-ROMAN C-SAINT ORENS H-SOULE J-

Absents ou excusés : BECARD N-BOUCHET F-BOURGES L-CORDONNIER C-CUVELLIER C-FARBOS F-FITAN G-FOUGEROUSE F-JOYE M-LABORDE S-LAGO G-LAPASSADE B-LARTIGOLLE M-LUMBROSO Y-MINGELLE JM-MINVIELLE S-PARGADE A-PEFFAU P-RANDAZZO C-RIGAIL K-SARNIGUET C-VAN DE CASTEELE L-VIDAL C-VINCENT C-WAUTERS B-

Secrétaire de séance : REON E-

Retrait de la délibération n°2025-01-08 en date du 24/04/2025 et remplacement par la présente décision.

Objet : Investissements inférieurs à 90 000 €

M. le Président rappelle que, par délibération du 14 décembre 2020, le Conseil lui donnait pouvoir pour la consultation, la passation, l'exécution et le règlement de marchés inférieurs à 90 000 € lorsqu'ils sont inscrits au budget en application des articles L5211-1 et L2122-22 du code général des collectivités territoriales.

En conséquence, M. le Président propose l'inscription des investissements résumés tableau ci-dessous.

Investissements inférieurs à 90 000 €		
Budget	Objet	Coût prévisionnel (HT)
AEP	centre d'exploitation - études géotechniques	15 000 €
AEP	centre d'exploitation - BET contrôle technique	22 000 €
AEP	centre d'exploitation - coordonateur SPS	33 000 €
AEP	Véhicules -remplacement fourgon	30 000 €
AEP	Véhicules -remplacement fourgonnette	25 000 €

Où cet exposé et après en avoir délibéré ;
le conseil syndical approuve la proposition de M. le Président.

Ainsi délibéré à Riscle, les jours mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Vote :

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

A Riscle le 24/04/2025

Transmis à la sous-préfecture le 24/04/2025

Publié ou notifié le : 24/04/2025

Et publication ou notification le : 24/04/2024

REON Etienne,
Secrétaire de séance

BUFFALAN Jean-Luc,
Président du SIEBAG


Syndicat Intercommunal des Eaux
du bassin de l'Adour Gersois
134 Route d'Aquitaine - BP 15 32400 RISCLE
Tél. 05 62 69 84 22 - contact@siebag.fr
www.siebag.fr


Syndicat Intercommunal des Eaux
du bassin de l'Adour Gersois
134 Route d'Aquitaine - BP 15 32400 RISCLE
Tél. 05 62 69 84 22 - contact@siebag.fr
www.siebag.fr